

ACTUALITÉS | novembre 2015

MESSAGES Jean Zermatten Page 02 Christian Bader Page 03 | TÉMOIGNAGES Anne Zlatiew-Pattaroni Page 04 Gilbert Ambord Page 06 | CAMP DE VÉLO Valérie Rudaz Page 08 | CAMP D'ÉTÉ EN CORSE Manuela Troillet Page 0 | REPORTAGE Christian Stark Page 1

u cœur de l'enfance, l'Institut Saint-Raphaël remplit non seulement une mission d'aide, de soutien et d'éducation mais il a le devoir moral de promouvoir les droits de l'enfant. Fort d'une longue expérience éducative, possédant des compétences largement reconnues, il devient une référence. C'est ainsi que l'Institut se doit d'être sur le devant de la scène en tant qu'acteur, notamment des droits de l'enfant. Mais que veuton dire en parlant des droits de l'enfant? L'histoire de l'enfant est un long cheminement vers la reconnaissance de sa qualité d'être humain à part entière et non comparable à l'adulte. Le terme d'enfant vient du latin «infans» qui signifie «celui qui ne parle pas», il illustre bien, dans l'Antiquité, l'absence de considération de cet être perçu comme dénué de toute intelligence. C'est ainsi que l'on applique sur lui une logique de dressage. Plus tard,

au Moyen-Âge, l'enfant n'est pas distingué de l'adulte et rentre très jeune dans le monde du travail; il vit, on l'imagine aisément, de grandes souffrances et de ce fait en découle une importante mortalité. Il faut également relever que l'enfant est aussi au centre d'une forme de pouvoir entre l'homme et la femme. Cette dernière a en effet la capacité d'enfanter, ce qui est une immense richesse. L'homme, privé de ce pouvoir, a dominé la situation et imposé sa loi notamment en utilisant l'enfant dans le travail et en décidant également de sa vie ou de sa mort. C'est vers le milieu du 19^è siècle qu'apparaît une véritable prise de conscience et que petit à petit des lois apparaissent pour protéger l'enfant. De nos jours, l'Institut des Droits de l'Enfant, associé à d'autres partenaires, accomplit un travail considérable pour sensibiliser les gouvernements et promouvoir les droits de l'enfant dans le monde. Voici en résumé quelques droits, notamment:

- · d'avoir un nom, une nationalité
- de recevoir des soins, une éducation
- d'avoir accès à l'instruction, à la for-
- de pouvoir jouer, de grandir dans un environnement favorable
- de s'exprimer, de s'informer, d'être entendu
- d'être protégé en toutes circonstances. Pour que l'enfant soit respecté, le chemin est encore long mais avec ténacité et volonté, l'évolution se fait et je profite de ce message pour soulever le travail immense effectué par Jean Zermatten dans le monde entier pour l'enfance et lui témoigne toute ma reconnaissance pour son soutien à Saint-Raphaël. Merci à vous tous, membres de Saint-Raphaël, à vous les autorités communales, cantonales et fédérales, à la Loterie Romande, à vous tous, Chers Amis, pour votre confiance renouvelée.

NOTRE AMI ROLAND

HOMMAGE

ans la nuit du 6 au 7 avril dernier, notre ami Roland Pierroz, l'ancien patron du Rosalp, cuisinier aux milles étoiles qu'il a fait briller dans nos yeux, nous a quittés sans crier gare, après une journée de convivialité avec ses amis les Lundistes à Verbier.

Dire que nous sommes restés sans voix est bien peu dire, tant la nouvelle nous a pris au dépourvu et nous a bouleversés. Quelques semaines plus tôt, il était fidèle au rendez-vous à la Halle des Fêtes de Savièse, pour le diner de bienfaisance organisé en faveur de L'Association Saint-Raphaël qu'il chérissait. Pour rien au monde, il n'aurait raté ce rendez-vous!

La Fondation Saint-Raphaël et l'Association Saint-Raphaël se trouvent donc orphelines d'un coup, avec la disparition d'un ami et bienfaiteur.

Roland Pierroz avait, comme à son habitude, de manière nette et sans hésitation, répondu à notre sollicitation d'entrer dans le Conseil de la Fondation Saint-Raphaël, peu après avoir pris sa retraite; il avait envie de mettre son énergie et son enthousiasme au service d'une grande cause et voulait s'engager différemment de ses activités antérieures. Pas étonnant dès lors qu'il accède, peu après son entrée au Conseil, à la Vice-Présidence de notre Fondation.



Il démontrait par là sa grande générosité et son ouverture d'esprit vers des questions de société qui ne lui étaient pas très familières, mais pour lesquelles il a manifesté très vite un grand intérêt et une vision entrepreneuriale. Roland était disponible pour nos séances, peu avare de son temps et très apprécié pour les conseils qu'il nous a donnés et l'amitié qu'il a dispensée autour de lui.

Sa connaissance du monde de la viti-viniculture a été très précieuse à un moment où notre Fondation a décidé de produire des vins d'exception et lors de l'élaboration des deux premières cuvées portant le nom «Domaine Saint-Raphaël». Ses assemblages de rouge et de blanc portent sa «patte» et confirment ses talents de dégustateur,

mais aussi sa quête de l'excellence. Excellence, nous pensons que c'est le mot qui caractérise le mieux Roland, exigeant en toutes choses et en toutes circonstances et qui voulait aussi que les actions menées par la Fondation visent cette haute altitude; on ne peut se contenter de la médiocrité et nous devons aux plus démunis, en notre cas, aux jeunes en difficulté, le meilleur de nousmêmes. C'était sa « marque »; c'était sa signature; c'était ce qu'il attendait de son engagement pour la Fondation Saint-Raphaël.

Nous perdons donc un ami très cher et loyal; nous perdons un membre précieux; nous perdons notre Vice-Président. Il est certain que nous garderons très vive sa présence dans nos esprits et dans nos cœurs et que nous maintiendrons, au sein de notre Conseil, le souvenir de sa générosité, de sa sagesse et de son énergie.

Jean Zermatten Président de la FSR

L'ASSOCIATION





LE PRIX KIWANIS

Depuis 2010, le Kiwanis club de Sion offre un prix du mérite à quatre jeunes de Saint-Raphaël, soit un par Centre. Cela se passe lors de l'assemblée générale de l'Association.

Cette année c'était le 3 juin. Il s'agit de valoriser les efforts réalisés lors de leur parcours institutionnel. Cet évènement permet également aux familles invitées d'éprouver de la fierté pour leur enfant. Ce geste du Kiwanis va au-delà de la reconnaissance pour le jeune, il favorise son inclusion dans le système familial et contribue à apporter de la paix dans ce même système. La Direction et l'ensemble du personnel de l'Institut remercient le Kiwanis Club et son Président lors de l'évènement, M. André Fontannaz.

SOIRÉE LION'S CLUB

Le 5 mars de cette année, le Lion's Club-Sion Valais Romand a organisé un repas de soutien en faveur de l'Association Saint-Raphaël.

L'événement avait réuni plus de 320 personnes à la salle des fêtes de Savièse. M. Marc-André Ballestraz, Président du Club pour 2014-2015 a puremettre un chèque de Frs 60'000.— à Mme Danièle Pommaz, Présidente de l'Association. Ce don est le résultat du souper de soutien pour Frs 50'000.— et un complément de Frs 10'000.— apporté par la caisse du Club service. Cet argent est destiné à la rénovation du chalet de Ravuiney, lieu de vacances et de réflexion pour les jeunes accueillis à l'Institut.

Un grand merci au Lion's Club et plus particulièrement au comité de projet : En partant de la gauche de la photo; Robert Waser, responsable du projet, Marc-André Ballestraz, Président, Vincent Favre et Jacques Troillet (manque sur la photo) pour leur implication dans le comité d'organisation.

Christian Bader



« CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES, AUX CLICHÉS, IL N'Y A PAS DE FAMILLE, DE PARENTS À L'ABRI D'UN RAZ DE MARÉE. »

maginez une famille que je qualifierais de «traditionnelle»: papa, maman, 2 filles, des grands-parents, oncles, tantes, cousins, cousines, amis, tout ce petit monde rassemblé lors de fêtes de famille, anniversaires, Noëls, premières communions et j'en passe. Une pyramide bien ancrée, solide et inébranlable où tous les ingrédients semblent réunis au bon épanouissement de nos enfants.

Et pourtant... Contrairement aux idées reçues, aux clichés, il n'y a pas de famille, de parents à l'abri d'un « raz de marée ».

C'est ainsi qu'un soir de janvier 2012, j'accompagne ma fille aînée, alors âgée de 16½ ans, au Foyer pour Jeunes Travailleurs. Nous ne pouvons plus vivre sous le même toit, la pyramide menace de s'effondrer, nous devons nous séparer pour

nous sauver les uns les autres et éviter de nous blesser. Il y avait « péril en la demeure », maintenir le lien était mon attente principale lors du placement.

Je n'oublierai jamais ce 29 janvier, étrange mélange d'émotions. À la fois soulagée d'avoir été entendue, d'avoir trouvé une solution, un abri, un lieu, et puis d'un autre côté un tiraillement intérieur, des questions récurrentes: comment en suis-je arrivée là? Qu'ai-je raté dans mon rôle de mère avec ma fille? J'avais peur également, peur de ce milieu, peur des autres jeunes, naïvement je pensais que la mienne était différente... tout comme eux, elle était en souffrance.

Iva était attendue, sa chambre était prête; je me souviens du chocolat sur la table de nuit! Nous avons été accueillies par une éducatrice bienveillante, chaleureuse, à l'écoute... Je lui ai confié Iva, elle a su me rassurer. Le Foyer est devenu le lieu de vie de ma fille et, si je peux me permettre, une extension familiale également.

Les premiers temps n'ont pas été faciles. À la maison, il a fallu retrouver un équilibre, composer avec cette nouvelle situation, la famille est devenue bancale, il manque quelqu'un, Iva est des nôtres mais géographiquement «ailleurs». Il faut l'intégrer, ça prend du temps. L'équipe éducative nous y aide, son éducateur référent en particulier, car malgré la séparation, nous sommes toujours impliqués dans les projets de notre fille, ceci dans le respect de nos valeurs, notre rôle de parents toujours mis en avant.

Au FJT, j'ai trouvé l'espace propice pour parler, pleurer, m'indigner, espérer. Sans fausse pudeur j'ai pu me laisser aller, j'avais confiance. J'ai mis beaucoup d'espoir dans ce placement en me disant que c'était la solution qui déboucherait sur la résolution des problèmes. Oui c'était la solution, mais la solution du moment. Les difficultés sont toujours là.

Il a fallu avancer, du doute vers la foi, l'espoir, le doute à nouveau, trois pas en avant, deux en arrière. Si j'ai pu continuer sur cette route jonchée d'embûches, c'est parce que j'avais des filets de sécurité, son éducateur référent, l'équipe, étaient là, je pouvais y puiser les forces nécessaires pour avancer.

Le miracle n'aura pas lieu pour Iva. Tout au long de son séjour au FJT, elle aura appris à se canaliser, se découvrir, elle aura pu mettre en avant et au grand jour des compétences, des talents. Mais sa fragilité, sa détresse et son mal-être resteront cependant les faces visibles de l'iceberg. Deux pas en avant, trois en arrière pour elle.

Elle y a commencé une formation. Que d'espoir et d'énergie pour l'amener au bout de ce projet. L'équilibre était fragile mais j'y ai cru, je voulais y croire, trop de professionnels gravitaient autour d'elle pour que ça échoue... Si ça marche en théorie, ça marchera dans la vraie vie. Je me raccrochais à cette pensée magique!

Mais voilà, en mai 2015, Iva a décidé de quitter le Foyer, les arguments déployés par les professionnels ne lui ont pas fait entendre raison. Plusieurs chances lui ont été données, elle ne les a pas saisies. Iva a décidé de sauter de l'avion sans parachute... Cette «sacro-sainte majorité», qui considère nos enfants comme des adultes du jour au lendemain, l'y autorise et moi, sa mère, je ne peux que continuer à l'aimer les bras ballants.

Je suis déçue, triste, désemparée, en colère parfois, mais je ne considère pas cela comme un échec de l'institution. Certes, elle n'aura pas achevé sa formation, le chemin vers l'autonomie sera long et difficile pour elle, mais ce placement aura permis de répondre au moins à une de mes attentes: « le maintien du lien ».

Etrange paradoxe d'ailleurs que de se dire que ce qui lui permet de prendre encore des risques sont les quelques branches qui lui restent auxquelles elle peut se raccrocher et dont je fais partie. Aujourd'hui j'ai appris à ne plus me réjouir de peur d'être déçue mais je continue cependant d'espérer.

Les 3 ans passés au Foyer ont été nécessaires pour Iva et resteront dans son sillage comme un jalon, pour autant qu'elle pense à se retourner lorsqu'elle perdra sa route. Le FJT me manque, la chute a été brutale, je n'étais pas prête, et sur cette route qui continue, je suis à la recherche d'une nouvelle aire de repos.

Merci à vous :

Messieurs Bader et Jordan, de par vos interventions et prises de position vous avez donné plusieurs chances à ma fille, vous nous avez soutenus dans nos démarches, Georges-André, éducateur référent d'Iva, engagé, généreux, disponible, professionnel, humain, guide infatigable, Mme Cynthia, vous avez accueilli Iva ce soir de janvier 2012, je vous l'ai confiée, je n'oublierai pas, Mesdames Sophie et Valérie, Messieurs Jérôme, Frédéric, Jean-Marc et Hervé.

Cette expérience reste pour moi un chaleureux souvenir: qualité des échanges, respect, écoute, dialogue, engagement, non jugement, autorité, humour... De belles et authentiques rencontres.

Anne Zlatiew-Pattaroni

TÉMOIGNAGE



e n'ai rien oublié de mon passage à l'Institut Saint-Raphaël, de 1954 à 1956. L'accueil chaleureux des Pères Paul Louis Marie et Paul Marie, à la tête de la Fondation. Rien oublié des bâtiments vétustes mais sympas, de nos dortoirs dans lesquels nous étions environ 12 à nous activer à leur entretien. Les mêmes bâtiments pour la scolarité regroupaient 2 à 3 degrés par classe, ce qui rendait l'école dynamique, plus active et moins rébarbative. Les cours donnés par les sœurs sous la direction de M. Rywalski, sévères, intransigeantes, une règle à portée de main pour nous rappeler à l'ordre. Avec le recul, ces mesures correctives étaient peut-être assez justes!

Je me souviens des vignes de la famille Melly, situées au-dessus de la chapelle, et dans lesquelles nous participions à différentes tâches dont les termes me sont restés gravés: désherber, entrejeter, effeuiller, «raffiatiser» et récolter. Nos heures de vignes étaient réglées par le nombre de fautes d'orthographe dans nos dictées... 1 faute = 1 heure.

Ce travail contraint nous a tout de même permis de recevoir en cadeau un terrain sur lequel nous avons construit une piscine « grand luxe » pour l'époque. Nous l'avons creusée munis de pelles, pioches, brouettes, à même la terre, sans béton, ni ciment. L'eau était amenée par citerne. Tout cela, sobre et simple, suffisait à nos détentes d'été. Lors de nos premières brasses et autres exploits aquatiques, nous avions pour tous spectateurs les grenouilles et les crapauds, mais quel bonheur!

Pêle-mêle, des lieux et des moments se promènent dans ma mémoire: le réfectoire où les repas étaient pris en commun, les diverses tâches: peler les patates, effiler les haricots, préparer des fruits pour les marmelades et confitures, nettoyer les tables, la vaisselle et les sols, organiser des animations, théâtre, musique, avec mes deux copains Armand Maret et Armand Baeriswyl. Georges Bratschi s'occupait des accessoires de sport, fabriqués de toute pièce avec de rudimentaires moyens sous l'œil indulgent et amusé des sœurs, notre public. Et que dire de cette chapelle où, bien des matins, je servais d'enfant de chœur, parfois au service de M^r Adam, évêque à Sion, à l'occasion de la pose de la première pierre ou de la plantation d'un arbre symbolique. J'ai plaisir aussi à me souvenir des récoltes de cerises et abricots à Sion où nous quittions l'Institut en charrette à cheval. C'était des journées mémorables tout comme les baignades aux gouilles du Rhône, les cervelas grillés au feu de bois dans les forêts d'Ayent, les quelques visites au barrage du Rawyl alors en construction.

Les samedis, nous nous rendions à la charcuterie de Valère, sac à dos pour y chercher les viandes destinées à la communauté. Nous remontions toujours à pied, se délectant de jambon et salami en récompense de notre effort. Chaque soir, dès 17h00, nous allions chercher le courrier à la poste de Grimisuat à travers bois et vignes. Quelles balades!





Etant soi-disant un enfant difficile, j'ai été envoyé à la « maison de correction Saint-Raphaël », ainsi appelée à l'époque. Entouré des sœurs et des capucins qui ont su me donner confiance en moi et appris le respect des autres ainsi que la vie communautaire, j'ai connu et retenu les beaux souvenirs de cette partie de jeunesse.

Juin 1956, je retourne à Genève où j'ai passé de famille en famille, ayant été abandonné et élevé dans un orphelinat, puis adopté (ce qui était courant à l'époque). Tout ne fut pas toujours simple, ni facile.

Je suis retourné à Saint-Raphaël, cette année 2015. Il ne reste pas grandchose de ce que j'ai connu. Je le dis sans nostalgie. J'y ai retrouvé mon dossier personnel, vu quelques photos mais tant de temps est passé qu'il ne me reste que mes images intérieures. Grand merci à toutes les personnes de l'époque, notamment au Père Paul Marie. Son idée, son courage et sa réalisation sont encore et plus d'actualité aujourd'hui!

Gilbert Ambord

Ancien pensionnaire de l'Institut Saint-Raphaël Monthey e jour où Christophe Jordan, mon chef de centre, nous a proposé d'accompagner les jeunes à un camp cheval dans le Cantal en Auvergne, j'ai de suite été très enthousiaste à l'idée d'y participer. Mes expériences avec les chevaux étaient quasi inexistantes. C'est pourquoi, j'appréhendais plus l'adaptation avec mon cheval que la vie en groupe pendant une semaine.

Arrivés sur place, la responsable des chevaux nous a questionnés sur notre niveau d'équitation et nous a attribué un canasson pour toute la durée du camp. J'ai donc fait connaissance d'« Hugo ». Il me paraissait gigantesque et était très impressionnant. Je me suis directement dit que je n'allais jamais réussir à monter dessus. Les premiers temps, j'avais droit à un petit escabeau mais lors des randonnées, je m'aidais avec les talus...

Ayant atteint le premier niveau – monter sur le cheval – il fallait passer à l'étape supérieure: arriver à avancer avec ma monture. On m'avait dit qu'on allait faire du pas lors des randos et qu'il n'était pas nécessaire d'avoir beaucoup d'expérience. Je ne m'étais pas trop inquiétée jusqu'à ce que je me rende compte que mon copain « Hugo » avait un rythme de papi. En restant au pas, j'allais trop m'éloigner du groupe, c'est donc à ce



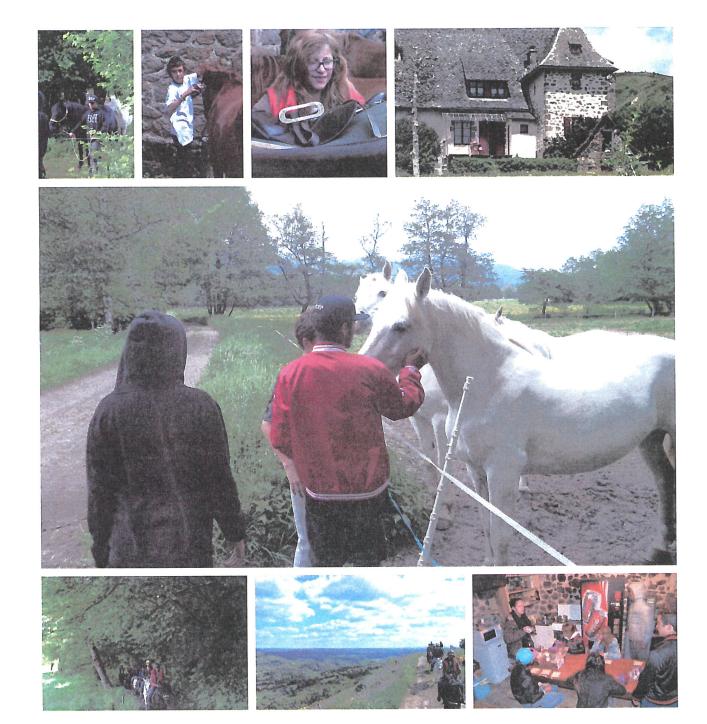
moment-là que j'ai connu le trot...
Je me suis tout de suite dit que ça n'allait pas le faire, je risquais à chaque instant de tomber et c'était vraiment inconfortable. La responsable m'a donné une technique mais je ne vous cache pas que durant une semaine, mon fessier a été mis à rude épreuve et qu'actuellement, je ne suis toujours pas une adepte du trot.

Chaque moment où je ne me sentais pas à l'aise, je parlais à « Hugo », cela me rassurait. Je me disais qu'il allait se montrer plus indulgent et qu'il n'allait pas me donner un coup de sabot quand je lui passais à côté ou quand je le nettoyais. Car oui, les chevaux demandent beaucoup d'entretien, le matin avant de partir en balade et le soir au retour.

Le soir, dans les auberges, la fatigue se faisait sentir, des fous-rires éclataient au moindre gag. Nous avons même eu la chance d'assister à un concert privé de M. le ténor Taramarcaz, accompagné à la guitare par Claude. Nous passions nos soirées à chanter, discuter et rigoler. Cela nous réchauffait un peu car malgré les couches d'habits, il faisait des températures hivernales.

En résumé, je ne vais pas commencer l'équitation mais je tiens à remercier Claude Albasini qui nous a permis de vivre cette belle aventure, l'institution Saint-Raphaël, mon collègue Jean-Paul, et tous les jeunes présents avec qui nous avons partagé une semaine riche en émotions. Et une dédicace spéciale à «Hugo» qui m'a supportée tout au long de cette aventure.

Valérie Rudaz Educatrice sociale



CAMP D'ÉTÉ EN CORSE

urant le courant de l'été 2015, nous sommes partis une semaine à Porto-Vecchio en Corse, dans un camping en bord de mer. Nous étions deux éducateurs avec six jeunes d'âges et de centres différents.

L'objectif premier d'un tel camp était de proposer à certains jeunes de véritables vacances hors du contexte institutionnel et familial. Afin de satisfaire chacun, nous avons décidé de mêler du balnéaire à des activités de loisir aventure. La Corse s'est imposée comme un territoire qui se prête parfaitement à ce type de séjour. Ses superbes criques de sable fin offrent un cadre idéal au repos, baignade, plongée et bronzage tandis que ses montagnes, falaises et rivières permettent de proposer bon nombre d'activités qui ont été autant d'expériences pour les jeunes.

Durant ce camp, la dynamique de groupe a été positive. Ce contexte différent a rapidement permis de développer les liens constructifs entre jeunes et éducateurs.

L'organisation du camp ainsi que l'accompagnement des jeunes est une grande responsabilité. S'ouvrir à d'autres pratiques, échanger des visions avec un collègue d'une autre structure permet de gagner en expérience professionnelle dans un

cadre de travail atypique. La bonne préparation de ce séjour nous a considérablement facilité le travail sur place. Chacun d'entre nous garde de ces vacances d'excellents souvenirs, ce qui donne tout son sens à l'organisation de ces camps institutionnels.

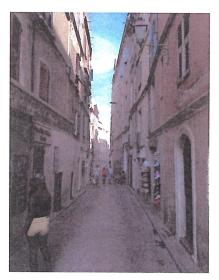
Manuela Troillet

Educatrice sociale









REPORTAGE

IMMERSION DANS LE HAUT VALAIS



'ai été mandaté par mon directeur et un collaborateur scientifique du Service cantonal de la jeunesse pour suppléer un responsable pédagogique auprès de l'Institut Anderledy à Brigue, durant 5 mois.

L'accueil du comité a été à la hauteur de mes espérances, bienveillant et convivial. L'équipe m'a également accueilli avec professionnalisme et respect. Les réticences ont vite disparu; je n'étais pas là pour contrôler leur travail mais pour collaborer et travailler avec eux.

Cette fonction m'a permis de découvrir un aspect élargi de ma profession d'éducateur. J'ai découvert une autre réalité, en pouvant exprimer mon point de vue sur des projets en cours: aspect financier, gestion des horaires du personnel, amélioration de la prise en charge des jeunes, réfection des locaux..., rencontre avec la fiduciaire qui gère l'aspect financier de cette structure. Une relation financière avec les communes pour le recouvrement des factures de prise en charge est effective et nécessite de l'engagement personnel.

Je me suis rendu compte des similitudes avec l'institut dans lequel je travaille actuellement. Notre souhait qualitatif dans la prise en charge de jeunes aux comportements difficiles, en adéquation avec les normes de l'Office fédéral de la justice (OFJ), est parfois malmené. La réalité financière des comptes de l'état valaisan ne permet pas dans l'immédiat d'accéder à toutes les demandes de l'OFJ.

J'ai pu participer à une séance des directeurs d'institution, utile pour le réseautage, riche d'enseignements également en découvrant une autre vision que celle d'un éducateur. La gestion d'une institution a de multiples facettes, non seulement avec le personnel proche, mais avec toutes les instances qui gravitent autour et qui lui permettent de fonctionner avec qualité.

En ce qui concerne la prise en charge des jeunes, d'autres rituels existent, par exemple dans la procédure d'admission d'un jeune. J'ai ressenti une mentalité différente dans l'approche des situations individuelles, axée sur la discussion, les entretiens. Les jeunes valaisans « du haut, du centre, du bas » ont des besoins communs: d'avoir des règles claires, d'être sécurisés par les adultes qui sont «justes». Ce sont des enfants, des adolescents ayant une joie de vivre qui ne demandent qu'à s'exprimer. Merci à eux pour leur accueil.

Ces échanges de pratique professionnelle m'ont conforté dans mon idée: nous ne pouvons qu'améliorer nos compétences professionnelles en partageant nos vécus pédagogiques, nos visions éducatives.

J'encourage vivement tous les bilingues à cette forme de collaboration.

Christian Stark

Educateur social









L'INSTITUT ST-RAPHAËL

CP 177 | 1971 Grimisuat Tél. 027 398 24 41 info@saint-raphael.ch www.saint-raphael.ch CCP 19-2104-8

L'ASSOCIATION ST-RAPHAËL

CP 177 1971 Grimisuat Tél. 027 398 24 41

LA FONDATION ST-RAPHAËL

CP 177 1971 Grimisuat Tel. 027 398 24 41

ASSOCIATION SAINT-RAPHAËL Comité

Mme Danièle Pommaz, présidente, Chamoson | M. Jacques Vuignier, vice-président, Martigny | Mme Priska Cordonnier, secrétaire, Chemignon-Dessous | Mme Anne-Catherine Cordonier Tavernier, Bramois | M. Victor Zwissig, Venthône | M. Jean-Maurice Favre, Vétroz | M. Christian Bader: directeur de l'Institut Saint-Raphaël (voix consultative)

FONDATION SAINT-RAPHAËL Conseil de Fondation

M. Jean Zermatten, président, Savièse | M. Daniel Bitschnau, vice-président, Sion | M. Gilbert Jacquemettaz, secrétaire, Salins | M. Christian Bader, Bramois | M. Christophe Darbellay, Martigny-Croix | M. Roger Gaillard, Venthône | Mme Danièle Pommaz, Chamoson | M. Roland Puippe. Sion | M. Fernand Schalbetter, Grimisuat

Centre Pédagogique et Scolaire (CPS)	Centre de Préformation Mixte (CPM)	Centre de Préapprentissage (CPA)	Foyer pour Jeunes Travailleurs (FJT)
CP 177	CP 177	Avenue Grand-Champsec 22	Chemin des Potences 6
1971 Champlan/Grimisuat	1971 Champlan/Grimisuat	1950 Sion	1950 Sion
Tél. 027 398 24 42	Tél. 027 398 12 13	Tél. 027 203 35 50	Tél. 027 322 92 68
Fax 027 398 25 62	Fax 027 398 24 75	Fax 027 203 35 51	Fax 027 322 92 62
cps@saint-raphael.ch	cpm@saint-raphael.ch	cpa@saint-raphael.ch	fjt wsaint-raphael.ch

GENDA

3 JUIN 2016 | AG: Assemblé générale de l'Association et remise du prix Kıwanıs à l'Institut Saint-Raphaël, Champlan.

18 JUIN 2016 | Gala de soutien par l'Association « À 2 mains » de Monthey à l'occasion des 70 ans de l'Association Saint-Raphaël RENSEIGNEMENTS: christian.bader@saint-raphael.ch

0 . N

IMPRESSUM — Editeur Institut Saint-Raphaël | Coordination du magazine Christian Bader | Réalisation éditoriale et graphique OCTANE communication — www.octane-com ch | Illustrations Tous droits réservés | Impression Imprimerie des Biolles, Ardon